

## DEPARTEMENT

AIN

## EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE CHANAY

Séance du 27 juin 2023

Conseillers

En exercice : 15

Ayant pris part à la

Délibération : 15

Convocation : 22/06/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth, JEAMBENOIT, Maire.

**Présents :** Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Jouhaud L. - Le Carff C. - Noel F. - Picot S. - Pin E. - Prigent C. - Rebucini C. - Rigutto E. - Roux C. - Tournillac C.

**Absent représenté :** Ticky Monekosso H. représentée par Roux C.

**Secrétaire de Séance :** Bornard J.

Délibération : 2023-029**Objet : Fixation du prix et encaissement de chèques pour le marché artisanal dans le cadre de la fête de la Nature.**

Madame la Maire évoque la fête de la Nature qui a eu lieu le 20 mai dernier pendant lequel un marché artisanal a eu lieu.

Il a été demandé à chaque participant de ce marché de payer une contribution d'un montant de 5,00 € le mètre linéaire afin d'occuper un emplacement sur le domaine public et récolter des fonds supplémentaires pour la bonne organisation de cette manifestation.

Il s'avère après contact pris auprès de la trésorerie que l'encaissement des divers chèques reçus en mairie nécessite une délibération.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- Propose de fixer une contribution financière pour l'attribution d'un emplacement sur le domaine public à hauteur de 5,00 euros le mètre linéaire ;
- Valide l'encaissement de tous les chèques se rapportant au marché ayant eu lieu lors de la fête de la Nature en date du 20 mai 2023 ;
- Donne pouvoir à Mr le Maire de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

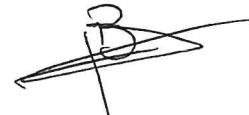
**ADOPTÉ :**  
à l'unanimité des membres  
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré  
Les jours mois et ans que dessus,

La Maire,  
Elisabeth JEAMBENOIT



Le secrétaire de séance,  
Jean BORNARD



Délibération publiée sur le site internet de la commune le 30 juin 2023.